



**SPI** ASSOCIATION DES INTERNES  
SANTÉ  
PUBLIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE



# GUIDE DE LA THÈSE D'EXERCICE EN SANTÉ PUBLIQUE

2024

<https://isp-paris.org>



# SOMMAIRE

PLACE DE LA THÈSE	01
SUJET DE THÈSE	02
SPÉCIFICITÉS D'UNE THÈSE DE MÉDECINE DE SANTÉ PUBLIQUE	05
CHOIX DE LA DIRECTION DE THESE	06
FORME DE LA THESE	07
RESSOURCES	08
ACCOMPAGNEMENT DE LA THESE	09



# PLACE DE LA THÈSE

## QUAND PENSER À SA THÈSE DE MÉDECINE ?

Vous devez penser à votre sujet de thèse dès le début de l'internat. En effet, la thèse de médecine depuis la réforme 3e cycle des études médicales est devenue une étape de l'internat et plus la fin du cursus. L'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine spécifie :

« L'accès à la phase 3, dite de consolidation, est conditionné à la validation de la phase 2, dite d'approfondissement **et à la soutenance avec succès de la thèse mentionnée à l'article 60** du présent arrêté. » (Article 57)

**Article 60** : Pour les spécialités dont la durée de formation est supérieure à trois ans, la thèse est soutenue avant la fin de la phase d'approfondissement.



Il faut plusieurs mois (en moyenne **une année**) entre le choix du sujet et la soutenance de thèse, donc il faut **ANTICIPER** et **avoir défini son sujet au minimum 1 an avant la soutenance, soit grand maximum à la fin du 2e semestre de la phase d'approfondissement**



# SUJET DE THÈSE

**Comment choisir son sujet quand on est interne de santé publique ?**

« La thèse est **un travail de recherche OU un ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée**. Elle est rédigée par l'étudiant et peut porter sur un thème spécifique de recherche clinique ou fondamentale. Le sujet de thèse est préalablement approuvé par le coordonnateur local de la spécialité dont relève l'étudiant en liaison, pour les internes des hôpitaux des armées et les assistants des hôpitaux des armées, avec le médecin des armées mentionné à l'article R. 632-50 du code de l'éducation ou le pharmacien des armées mentionné à l'article D. 633-31 du même code. Il est mentionné au contrat de formation. » Art. 60 arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

i) Vous pouvez donc choisir **un sujet de recherche**, quel que soit le domaine (épidémiologie, recherche clinique, biostatistique, prévention/promotion de la santé, sociologie de la santé, etc.), quelle que soit la méthode (quali, quanti), sans restriction. Les travaux que vous menez dans le cadre **des stages des 2 premiers semestres d'internat** sont donc à considérer comme potentiels sujets de thèse **et ce même si vous n'avez pas fini le travail dans le cadre du stage**. En effet, celui-ci peut se poursuivre à distance pendant l'année suivante et jusqu'à la soutenance. Si l'un des sujets des 2 premiers stages vous intéresse particulièrement, manifestez-vous pour en parler à votre encadrant et lui demander si cela pourrait faire l'objet de votre thèse de médecine.

# SUJET DE THÈSE

*Exemple 1 : Les déterminants d'inclusion des enfants atteints du trouble du spectre de l'autisme à partir de la cohorte EPITED.*

*Exemple 2 : Les symptômes et profils de patients infectés par le SARS-CoV-2 avec troubles du goût et de l'odorat dans la multicohorte SAPRIS.*

N.B. : Les revues de littérature ne sont pas interdites mais l'usage veut que ce soient plutôt des travaux originaux qui soient présentés dans le cadre d'une thèse. Donc si vous choisissez un sujet de type revue de la littérature, veillez à ce que ce soit une revue systématique répondant aux canons méthodologiques de ce type d'étude (mais attention, une revue systématique prend en général entre 18 mois et 2 ans) et envisagez de la compléter par une méta-analyse lorsque les données disponibles le permettent.

ii) Vous voyez dans l'article 60 de l'arrêté que vous pouvez également choisir un sujet qui correspond à **l'ensemble de travaux approfondis qui relèvent de la pratique de la spécialité préparée**. Donc en santé publique, cela peut correspondre à un travail plus opérationnel de gestion des risques associés aux soins, prévention/promotion de la santé, politique de santé, etc. Les internes de santé publique ont souvent l'impression que ce type de sujet n'est pas assez scientifique pour être choisi comme sujet de thèse de médecine lorsqu'ils travaillent dans ces domaines et sont chargés de missions plus opérationnelles par rapport aux stages très orientés recherche. **C'est faux !** A l'origine de la création d'un outil de prévention, d'une campagne de promotion de la santé, d'un rapport sur l'accès aux soins, d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles, d'un diagnostic territorial sur les besoins de santé d'une population, il y a une justification (donc un rationnel), une méthodologie définie, des résultats (l'outil, la campagne, les résultats du rapport, ou du diagnostic territorial) qu'on peut rapporter et discuter dans une thèse de médecine. Cela correspond bien à **un travail approfondi qui relève de la pratique de la spécialité préparée** et peut donc faire l'objet d'une thèse de médecine d'internes de DES de santé publique.

# SUJET DE THÈSE

## **Exemple 1 : Stage opérationnel en prévention/promotion de la santé et 3 sujets de thèse potentiels**

Vous avez dans le cadre de votre stage participé à la création de la campagne du mois sans tabac. Vous pouvez tout à fait réaliser votre thèse de médecine sur ce travail à différentes étapes du processus qui dépendra de l'avancement du processus au moment de la réalisation de la thèse. Par exemple, si votre mission dans le cadre d'un semestre d'internat porte sur la création d'un kit d'arrêt du tabac qui sera diffusé lors de la campagne du Mois Sans tabac. Dans ce cas, la thèse portera sur la justification de création d'un nouvel outil basé sur les résultats des outils existants et des besoins restants identifiés (Introduction de la thèse), la méthode de développement de l'outil (**Méthode**) et le résultat est l'outil en lui-même (**Résultat**), la discussion portera sur les différences et points communs avec les autres outils et les perspectives attendues en termes de santé publique (**Discussion**). Si votre mission en stage porte sur le même thème, mais le kit est déjà créé et votre mission sera plutôt de travailler sur la diffusion et l'implémentation de l'outil. Là encore, vous pouvez réaliser votre thèse de médecine sur le sujet en centrant sur les **freins et leviers de l'implémentation** d'un tel outil et vous pourrez la structurer également selon le format IMRaD. Enfin, si votre stage porte sur l'évaluation de l'impact, vous pouvez réaliser votre thèse sur **l'évaluation de l'impact en vie réelle** de cet outil à court, moyen ou long terme en fonction du moment où vous réalisez votre thèse.

## **Exemple 2 : Stage avec participation à des politiques de santé**

Vous avez participé à l'élaboration des recommandations de bonnes pratiques pour la mesure de la dénutrition chez la personne âgée. Là encore, cela peut faire l'objet de votre thèse et plusieurs sujets de thèse sont possibles selon le délai jusqu'à la soutenance de la thèse (**revue systématique** pour aboutir aux recommandations, **réalisation du consensus d'experts** le cas échéant, **implémentation/diffusion des recommandations et impact sur la pratique clinique**)

Le sujet doit être faisable dans le temps imparti, soit environ 1 an à partir du choix du sujet. Un travail prospectif est difficilement réalisable dans ce cadre.

# SPECIFICITÉS DE LA SP

## L'objet d'évaluation

Le sujet n'est **pas obligatoirement un sujet de recherche** comme précisé et illustré auparavant.

## La rigueur méthodologique attendue

Par exemple, si vous faites une analyse multivariée, on s'attend à ce que les choix des facteurs de confusion soit explicite, que les interactions soient testées, que la validité du modèle soit vérifiée, qu'éventuellement une discussion avec d'autres modèles soit réalisée.

## La discussion

On attend d'un futur médecin de santé publique d'être capable de bien étayer :

- les **enjeux populationnels** (coût, handicap, morbi-mortalité, organisation du système de soins)
- **ET** les **perspectives populationnelles** et pas uniquement individuelles (impacts en termes de nombre de sujets nécessaires à traiter, balance bénéfice/risques, impact médico-économique, parcours de soins, organisation des soins)

# CHOIX DU DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE THÈSE

Sur le plan administratif, le/la directeur/trice de thèse doit être **titulaire d'un doctorat de l'université française (docteur en sciences (PhD) OU docteur en médecine/pharmacie...)**, il n'est donc pas obligatoirement médecin de santé publique. Ce peut être un chercheur, par exemple, ou enseignant-chercheur d'une autre discipline. Néanmoins, dans le cas où le/la directeur/trice de thèse n'est pas un enseignant de la discipline, il est conseillé de s'adjoindre un co-directeur qui soit de la spécialité du DES (médecin de santé publique).

Le plus important dans le choix de votre directeur/trice est qu'il/elle ait le temps nécessaire, les qualités humaines (bienveillance, écoute, confiance réciproque) pour guider votre travail de thèse de médecine y compris lorsque vous aurez quitté le stage car souvent, une thèse ne se boucle pas en un semestre. Si un sujet vous est proposé dans le cadre de votre stage par un membre senior de l'équipe mais que soit le sujet ne vous intéresse pas, soit vous ne vous entendez pas avec cette personne, vous pouvez tout à fait refuser le sujet. A l'inverse, si vous aimez beaucoup travailler avec un membre senior d'une équipe, vous pouvez tout à fait demander s'il n'aurait pas un sujet de thèse de médecine à vous proposer. Dans ce dernier cas, il est toujours mieux de spécifier quels sont vos intérêts pour guider la recherche de sujets.



# FORME DE LA THÈSE

La thèse de médecine est un mémoire sous format IMRaD. **Les modalités précises (nombre de pages, police, interligne, résumé en anglais/en français) sont précisées dans le guide de thèse du bureau du 3e cycle de votre faculté d'inscription.** Il convient de vous y référer.

Il en est de même pour les aspects administratifs, inscription administrative, dépôt de la thèse, soutenance, constitution du jury : ces éléments sont décrits dans le guide de thèse de votre faculté d'inscription. Il est important d'anticiper l'organisation de la soutenance, en tenant compte de la disponibilité des membres du jury ainsi que de la réservation d'une salle de thèse dans la faculté du président du jury.

# LES RESSOURCES

## DISPONIBLES

[Lien de la page du site du SPI relative aux thèses](#)

[Guide de thèse : Sorbonne Université](#)

[Guide de thèse : Université Paris Cité](#)

[Guide de thèse : Paris Saclay](#)

[Guide de thèse : UVSQ Paris Saclay](#)

[Guide de thèse : Paris Est Créteil](#)

[Guide de thèse : Paris Nord](#)

# ACCOMPAGNEMENT À LA THÈSE EN 3 ÉTAPES



Quand vous avez défini votre sujet de thèse et votre directeur/trice, **vous devez envoyer un mail au coordinateur/trice local** du DES d'Île-de-France pour validation.



**Formulation écrite en 5-6 lignes** (Objectif/Méthodes/Directeur de thèse) **du projet de thèse** s'il est déjà connu **au moment de la validation de phase socle**



**Présentation orale en 5-6 minutes du projet de thèse** lors d'une **séance présentielle obligatoire pour les internes en 1ère année de phase d'approfondissement : cette année, le 4 avril 2025**

*Les internes de phase socle seront invités à assister en présentiel à ces présentations qui seront suivies de périodes de questions-réponses.*



**Ce guide est le fruit d'une collaboration entre le SPI et la coordination du DES de Santé Publique Ile de France.**

**Il a été rédigé par Pr Florence Canoui-Poitrine en collaboration avec Dr Nadia Oubaya, et relu par Pr Nathanaël Lapidus, Pr Alexandra Rouquette, Dr Bastien Genet, Camille Kepeklian, Aurélia Manns et Trystan Letort**

**Contact : [contact@isp-paris.org](mailto:contact@isp-paris.org)**

<https://isp-paris.org>